SION, LUNDI 29 MARS 1948 — 45me ANNÉE — No. 37

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS PARAISSANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION · RÉDACTION : IMPRIMERIE GESSLER
Avenue de la Gare Pratifori SION Téléphone 2.19.05 Chèques postaux IIc 1745

ABONNEMENTS :

SUISSE : 1 an Fr. 12.—, av. Bullet. officiel Fr. 19.—
6 mois Fr. 6.50, av. Bullet. officiel Fr. 10.—
3 mois Fr. 3.75, av. Bullet. officiel Fr. 6.—
ETRANGER : 1 an Fr. 20.—. Envoi par numéro.

Joindre 20 ct. en timbres-poste à vos changements d'adresse

RÉGIE DES ANNONCES **Publicitas S.A.**
Av. de la Gare - SION - Tél. 2 12 36 - Ch. post. IIc 485
Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger
ANNONCES : la ligne mm. Canton 10 ct. - Suisse 13 ct.
AVIS MORTUAIRES : 16 centimes la ligne millimètre.
RÉCLAMES : Valais 22 ct., Suisse 27 ct. - Les articles de forme publicitaire doivent être accompagnés d'une annonce

La liberte de vote

Nous ne voulons pas, dans ce journal, qui n'est pas un organe de parti politique, ouvrir une polémique. D'autre part, nous prions nos lecteurs, car on n'est jamais assez précis, de croire que jamais nous ne nous servirons de ce journal comme d'une tribune pour faire valoir des « mots d'ordre ». Ailleurs, nous l'avons éprouvé, c'est beaucoup plus dangereux. On a beau s'entourer de toutes les précautions oratoires pour dire que l'on n'écrit qu'en son nom personnel, il y a toujours un comité ou un particulier pour vous taper sur les doigts parce que vous n'avez pas la pensée orthodoxe. A ce propos, nous ne saurions assez nous féliciter de la liberté qu'on nous laisse, ici, d'exprimer notre avis, à condition que nous n'y fassions aucune politique personnelle ou partisane.

Or, nous avons dit que nous ne consentirions jamais, bien que ne mettant pas dans notre poche le drapeau sous lequel nous allons aux urnes en temps d'élection, à voter selon le mot d'ordre d'un parti. Toujours nous suivrons les indications de notre conscience plutôt que la voix des « chefs ». Il nous faut préciser maintenant cette prise de position qui alarme M. Haegler, alors que maints hommes politiques de plusieurs partis nous donnent raison.

Il s'agit, nous le répétons, de votes législatifs, comme celui dont il fut récemment question à propos du sucre ou de la loi cantonale sur les routes. Il ne s'agit pas d'élections.

A propos d'élections, nous avons loyalement invité *ici*, dans ce journal *neutre*, les citoyens de tous partis, de bien étudier le fonctionnement de la proportionnelle, afin de ne pas diminuer par le panachage, les chances qu'ils voulaient donner à la troupe dans les rangs de laquelle ils combattaient.

Nous avons expliqué le mécanisme et pris des exemples.

On ne saurait être plus neutre et plus loyal, ce nous semble.

Mais on ne saurait non plus affirmer plus clairement, quoique implicitement, qu'on votera soi-même une liste et non pas un arc-en-ciel.

Cela veut donc dire qu'on obéira aux indications d'un parti et qu'on maintiendra la discipline au moins jusqu'à ne pas porter un adversaire sur sa liste.

Mais, dans notre article où nous revendiquions la liberté et la responsabilité personnelle au lieu du vote de confiance et « moutonnier », nous ne songions, il faut le répéter, qu'aux votations de lois.

Et c'est bien là que nous déplorons de voir nos députés donner le mauvais exemple en se prononçant trop facilement par « oui » et « non » selon un préavis, selon le vote des copains, ou selon des intérêts qui ne sont pas très vraisemblablement ceux qu'ils ont juré de défendre en conscience.

Mais ne nous égarons pas trop dans ce domaine périlleux et revenons au suffrage populaire. Nous croyons pouvoir justifier notre point de vue par un exemple qui convaincra M. Haegler ou alors le laissera pantois.

Nous ne croyons pas trahir un secret, en disant que nous assistions autrefois à une réunion du comité cantonal du Parti conservateur, et nous croyons rendre un hommage mérité à feu M. Raymond Evéquoz en disant qu'à 80 ans passés, il nous parut le plus lucide et le plus réellement vivant de tous ceux qui y participaient.

Il s'agissait de prendre position dans la question du vote de la loi sur la concurrence déloyale.

Cette loi est aujourd'hui votée, et le parti conservateur valaisan lui avait donné son préavis favorable.

Mais M. Raymond Evéquoz, tout en reconnaissant que ce préavis était fondé au moins sur quelques bonnes raisons, démonta tout le mécanisme de cette loi, la jugea de sa source à son aboutissement possible, démontra son inutilité presque totale et son danger sur quelques points, avec des arguments qu'aucun orateur présent ne put rétorquer. Et la conclusion de l'éminent homme politique fut : « Ne faites aucun devoir à l'électeur de voter cette loi. Ne l'y engagez pas trop vivement. Trouvez une formule qui ne soit pas impérative, ni même trop engageante. Je vous le demande avec un intérêt personnel que je ne cache pas : c'est que j'ai horreur de ne pas suivre les mots d'ordre de mon parti, mais que tout de même, dans le cas présent, et pour les raisons que je viens d'exposer, quelle que soit votre décision, je voterai NON ».

Il serait vain de nous rétorquer que nous ne sommes pas des Raymond Evéquoz : ce que nous voulons retenir, c'est la logique de son raisonnement.

Et, voyez-vous, M. Haegler ayant clairement dit que j'étais conservateur, je puis avouer que je ne fais néanmoins aucune difficulté pour me ranger à l'avis de M. Crittin selon lequel les partis ne devraient pas se jeter trop facilement dans ces mêlées où il ne s'agit pas de doctrines ou de lois qui en font une application, mais de décisions concrètes où il y a tant d'arguments pour et contre qui se valent, que, pour une fois, on ferait bien de laisser l'électeur se débrouiller sans conseil.

Il ne s'en tirerait pas si mal... puisqu'il s'en tire très bien *malgré* les conseils.

Sylvain MAQUIGNAZ

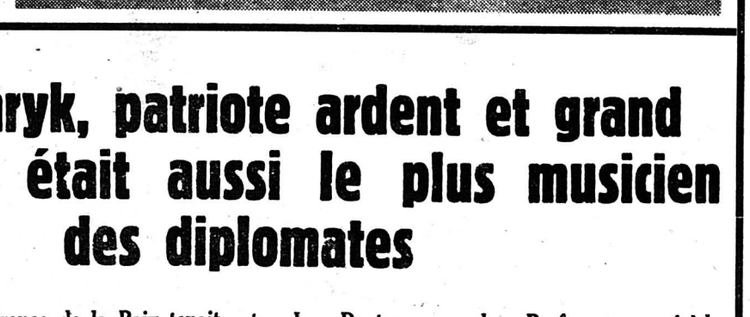

Trieste à l'Italie ?

Les Alliés occidentaux proposent de rendre à l'Italie Trieste, dont on voulait d'abord faire une ville libre et pour laquelle on ne put se mettre d'accord sur le choix d'un gouverneur. Ici, une patrouille sur la route de Trieste.

Jan Mazaryk, patriote ardent et grand démocrate, était aussi le plus musicien des diplomates

A l'époque où la Conférence de la Paix tenait ses assises au Luxembourg, la veuve d'un auteur parisien bien connu fut invitée chez des amis. « Vous ferez la connaissance d'un grand diplomate tchèque venu pour la Conférence », lui avait-on dit.

Arrivée un peu en retard, elle trouva au salon toute la société en train d'écouter un invité qui, installé au piano, exécutait avec brio un morceau de Debussy. La soirée se passa très agréablement, d'autant plus que le pianiste était doublé d'un brillant causeur. En prenant congé, la dame dit à la maîtresse de maison :

— Dommage que votre diplomate ne soit pas venu. Mais je suis ravie d'avoir rencontré le musicien américain. C'est un homme charmant et il a beaucoup d'esprit.

L'hôtesse éclata de rire. Le pianiste américain et le diplomate tchèque ne faisaient qu'un.

Fils du grand Thomas Masaryk et de Charlotte Garrigue, une Américaine descendant de hugenots français, Jan Masaryk ne correspondait guère à l'image que l'on se fait généralement d'un homme de la carrière. De prime abord, on le prenait plus facilement pour un prospère homme d'affaires yankee. Grand, fort, l'allure dégagée, le langage savoureux émaillé de mots d'esprit, il n'avait rien d'un « Metternich de salon ».

Le ministre des Affaires étrangères tchèque avait le don d'exprimer ses opinions d'homme politique sous une forme pittoresque et frappante. Un jour, au cours d'une discussion où l'on cherchait à définir le principe de la démocratie, il dit simplement :

— Pour que je me sente en vraie démocratie, il faut que je puisse passer sur le grand pont de ma ville en disant à haute voix : « Je déteste notre premier ministre. »

Et au bout d'un instant, avec un sourire : « Même si je l'aime beaucoup. »

Lorsqu'il plaidait pour l'indépendance des petits pays, il disait : « Un Etat libre vaut mieux qu'un Etat bien gouverné. L'Europe n'est pas un jardin d'enfants ».

Voici comment il avait débuté :

L'atmosphère austère de la maison familiale finit par peser sur Jan. A vingt ans, sans achever ses études à l'Université de Prague, il s'embarque pour les Etats-Unis, nanti d'une somme très modique.

Lorsqu'il lui fallut gagner sa vie, Jan Masaryk porta d'abord son choix sur le métier de métallo, peut-être en souvenir du premier métier de son père qui, fils d'un cocher, avait débuté comme forgeron.

Par la suite, il fut tour à tour plombier, garçon de bureau et pianiste dans une salle de cinéma de Chicago. Ayant hérité de sa mère des dons de musicien incontestables, il avait appris sans effort à jouer du piano. Cependant, engagé dans un cinéma, il lui arrivait d'oublier qu'il se trouvait dans une fosse d'orchestre. Comme on projetait un film du célèbre comique Fatty, il suivait avec tant d'intérêt ses facéties qu'il en oublia le clavier. Le patron, jugeant que son rire sonore ne remplaçait pas l'accompagnement musical, lui signifia son congé.

Par ses allures, Jan Masaryk s'apparentait davantage aux hommes politiques américains qu'à ses collègues européens. Dans un pays où le titre de « Docteur » ou de « Professeur » précède presque obligatoirement le nom de toute personnalité de quelque importance, le ministre des Affaires étrangères tenait à être tout simplement Masaryk. Il ne partageait pas non plus avec ses compatriotes l'usage du baise-main qu'il trouvait ridicule.

Ses amis admiraient son don de conter les histoires les plus osées sans enfreindre les règles de la bienséance.

Les réceptions officielles étaient pour lui une corvée. Un jour, un de ses ambassadeurs qui partageait avec lui cette phobie, lui demanda conseil. Que fallait-il faire pour se soustraire au papotage de ces femmes insupportables qui vous assaillent, à table, avec les questions les plus saugrenues.

— J'emploie un procédé qui n'est pas nouveau, lui répondit Jan Masaryk. Quant une femme m'agace par son bavardage, je m'informe d'abord si elle est mariée. Dans l'affirmative, je lui demande le nom de son amant; dans le cas contraire, combien elle a d'enfants. Généralement, la conversation s'arrête net. Mais je vous préviens que la méthode comporte des risques, si vous n'avez pas de chance, soit que votre interlocutrice se lance dans le récit de ses amours extraconjugaux, soit qu'elle vous fasse une conférence sur les moyens anti-conceptionnels.

Jan Masaryk avait l'habitude bien américaine d'appeler les journalistes par leur petit nom. Un jour, comme l'un d'eux, en s'adressant à lui, l'appelait « Votre Excellence », il lui lança :

— Allons, mon vieux, ne faites pas l'imbécile !

Pendant la guerre, Jan Mazaryk fut l'un des collaborateurs étrangers les plus actifs de la B. B. C. Quand il n'était pas en mission à Washington (au cours des hostilités, il traversa seize fois l'Atlantique, manière de record dont il n'était pas peu fier) on le trouvait toujours à son poste, même au plus fort du blitz. Dans les couloirs, il croisait souvent Charles de Gaulle, qui lui succédait au micro. Ses allocutions destinées à ses compatriotes étaient très écoutées — malgré la peine de mort qui menaçait ses auditeurs.

— Je me croyais incapable de haine, disait-il. Maintenant, il y a un homme que je hais de tout mon cœur : c'est Hitler.

Son humour se manifestait même dans les moments les plus dramatiques. Au printemps 1944, il parla du soleil qui métamorphosait la campagne anglaise.

— Les champs sont pleins de primevères, disait-il. Il en fleurit sans doute aussi en Allemagne, mais là-bas elles doivent être rouges de honte.

Les primevères, symbole de la renaissance, étaient ses fleurs favorites. C'est un bouquet de primevères qu'on a posé sur son corps au palais de Czernin où la foule affluait pour rendre hommage à la dépouille du grand homme.

Nouveau régime

Voici une photo tirée lors de la première séance du nouveau cabinet tchèque. De gauche à droite, le général L. Svoboda, ministre de la défense et Klemens Gottwald, président du conseil.

LES LIEUX DE PERDITION

L'évêque de Coventry, la grande cité industrielle anglaise anéantie par les bombardements de 1940, aime à se rendre compte des choses sur place. Il a fréquenté les cafés et les estaminets pour connaître par lui-même ce que certains chrétiens appellent des lieux de perdition. « Ces jugements sont des balivernes, a-t-il conclu. L'homme moyen jure, va au café et joue aux courses sans penser à mal. Donc, il ne fait rien de mal. Un bon café dirigé par un brave homme, a-t-il ajouté, est un des meilleurs atouts d'une bonne vie ».

DANS LE COMA DEPUIS TRENTE MOIS

A Hagerstown, dans le Missouri, une femme de 72 ans est dans le coma depuis trente mois, et bien que jusqu'à présent les efforts des médecins en vue de lui faire reprendre connaissance soient demeurés vains, son état n'est pas considéré comme désespéré.

— Tant que nous pourrons alimenter notre malade, a déclaré l'un des docteurs, nous conserverons l'espoir de la sauver.

Ce cas est sans précédent dans les annales de la médecine.

IMPRIMERIE GESSLER

Au gré de ma fantaisie...

Les deux tribunaux

Voici le temps où les catholiques font leurs Pâques. Je ne dis pas, comme j'en avais l'intention, « les bons catholiques », car ceux qui veulent mériter pleinement ce titre doivent avoir déjà passé depuis quelques jours dans ces « tribunaux de la pénitence qui justifient ceux qui s'accusent », comme disait Bossuet, et les excellents catholiques doivent y passer un peu plus souvent qu'à chaque retour de Pâques...

Engagé sur ce terrain je marche sur les plates-bandes où je risque d'écraser des fleurs et des graines qui ont de la peine à germer. Je me hâte de sortir, avant que Monsieur le Curé ne me fasse de gros yeux et je reste dans les allées.

Dans les allées qui sont les colonnes de ce journal, M. le Curé y a écrit gentiment : « Les prêtres de la paroisse et les religieux sont à votre disposition, paternellement, fraternellement, pour entretiens particuliers en vue de Pâques. Venez en toute simplicité ».

Avouez que c'est tout de même gentil et que pour vous juger, M. Sidler ou M. Mariéthod qui sont pourtant de bons juges, justes mais humains, n'y mettraient pas tant de forme.

Au lieu de vous inviter à venir en toute simplicité, ils donneraient plutôt au gendarme un mandat d'amener... et il ne vous viendrait pas à l'idée, en cours d'instruction, de leur répondre : « Oui, mon Père »...

D'ailleurs, on attend d'eux la pénitence et plus rarement l'absolution.

Ce n'est pas leur faute — d'abord n'oublions pas qu'au Tribunal il n'y a pas des fautifs des deux côtés de la barre — car ils jugent au nom de la société. Et la société, eh bien, tenez, je veux être gentil pour elle en n'en disant pas de mal, mais je dirai qu'elle se défend bougrement bien.

On a toujours tort contre elle, et elle n'a jamais tort contre nous, même si un de nos « semblables » nous a fait, en son nom, la pire des « vacheries ».

Tandis qu'au confessionnal, ce n'est pas la même chose. Le juge parle au nom de Dieu. Alors il commence par nous entendre : l'accusateur c'est nous, et non pas un particulier qui nous a particulièrement dans le nez. Ensuite, il nous demande parfois des explications, parce que le témoin, en cette affaire, c'est nous, et non pas quelqu'un qui rigolerait bien de nous voir à l'ombre pendant qu'il ferait des affaires à notre place. Enfin, comme nous sommes aussi l'accusé, le juge finira bien par nous dire que nous sommes dans nos torts et que pour ce motif, il va nous condamner à une petite peine... et puis nous acquitter, sans parler de sursis. Parce qu'il sait bien que si une menace était suspendue sur notre tête jusqu'à la récidive, il serait plus loyal de nous envoyer tout droit au purgatoire, si ce n'est en enfer.

Jacques TRIOLET

LES MORTS DE SAN-FRANCISCO SONT MIS AU FRIGO

A San-Francisco, depuis quelques jours, on entasse les morts, après les avoir embaumés, dans les réfrigérateurs de la ville.

Cette mesure a été décidée par le Conseil municipal, à la suite de la grève des croque-morts qui a éclaté à San-Franscisco. C'est la première fois que se produit aux Etats-Unis une grève pareille.

Les croque-morts ne sont pas contents de leurs salaires. 150 enterrements ont déjà été remis à des dates ultérieures. On ne saura bientôt plus quoi faire des morts, car les réfrigérateurs sont presque pleins.

STALINE SERAIT À MOITIÉ PARALYSÉ

Suivant des renseignements recueillis par les services secrets américains, l'état de santé du maréchal Staline serait critique.

Le chef de l'Union Soviétique souffre d'une angine de poitrine. Il a subi, en outre, une attaque d'hémiplégie qui lui a paralysé un côté du visage et du corps.

Le maréchal Staline est âgé de 70 ans.

LE PLAFOND CHAUFFANT EST EN CAOUTCHOUC

Les ingénieurs américains ont découvert un nouveau procédé de chauffage économique.

C'est un plafond chauffant. Il est constitué par des panneaux de caoutchouc qu'ils ont rendu conducteur à l'électricité.

La limonade purgative en *comprimés* .....
CETROLAX
ne devrait pas manquer dans aucune pharmacie de famille. A l'occasion il suffit de *dissoudre les comprimés dans environ 150 gr. d'eau bouillante et la limonade est ainsi prête.*

CONFÉDÉRATION

APPEL EN FAVEUR DE LA FOIRE SUISSE 1948

La 32me Foire suisse de Bâle se présente au visiteur plus vaste que les années précédentes. Son extension graduelle n'est elle-même que le reflet d'une saine conception de notre monde industriel, commercial et artisanal pour qui les incertitudes du lendemain, au lieu d'arrêter ou d'atténuer le rythme de la production, l'encouragent, l'accélèrent, l'enrichissent d'expériences toujours nouvelles. On affronte l'avenir en mettant intensément à profit les années de la prospérité, sans se laisser arrêter par des hésitations stériles et surprendre par les événements. Ainsi, la 32me Foire de Bâle se révèle comme un vaste et serein panorama des possibilités économiques de la Suisse contemporaine et comme une leçon de sain optimisme vis-à-vis de l'avenir. Mais elle atteste plus encore: le désir de notre pays de rester strictement lié à l'économie mondiale et la révélation de ce que la Suisse a su réaliser durant le siècle de sont épanouissement en tant qu'Etat moderne. C'est donc une manière à la fois plaisante et concrète de célébrer le centenaire de sa constitution.

Celio
Président de la Confédération.

ENTRÉE ET SÉJOUR DES ÉTRANGERS

La police fédérale des étrangers communique:

Depuis peu. des pouvoirs beaucoup plus étendus qu'auparavant ont été attribués en matière d'entrée et de séjour des étrangers aux autorités cantonales de police des étrangers et en matière de visas aux consulats de Suisse; le personnel de la police fédérale des étrangers a été fortement réduit. Les personnes qui veulent faire des démarches concernant l'entrée et le séjour d'étrangers en Suisse doivent donc s'adresser en règle générale non pas à la police fédérale des étrangers, mais à la police des étrangers du canton dans lequel l'étranger veut se rendre ou dans lequel il réside. Elles pourront ainsi être renseignées plus rapidement et plus exactement, puisque toutes les autorisations de résider en Suisse sont délivrées par les cantons, même lorsque la police fédérale des étrangers doit aussi se prononcer.

Lorsqu'il s'agit de demandes d'entrée en vue de séjours de courte durée, sans prise d'emploi, c'est au consulat de Suisse dans l'arrondissement duquel réside l'étranger qu'il convient de s'adresser, si le visa est encore nécessaire. Sont dispensés de l'obligation du visa lorsqu'ils sont munis d'un passeport national valable et qu'ils n'ont pas l'intention de prendre un emploi en Suisses, les ressortissants des Etats suivants: Belgique, Danemark, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède, Australie, Nouvelle-Zélande, Union sud-africaine et tous les Etats d'Amérique.

LES ACCORDS FRANCO-SUISSES ET LA QUESTION DES 500 FR.

Bien que les derniers accrds franco-suisses aient été signés voici une semaine, l'office des changes déclarait, hier, à Paris, n'en pas connaître les termes. De ce fait, aucune réponse satisfaisante n'a pu nous être faite, lorsque nous avons voulu faire préciser par cette voie autorisée certains points de leurs obligations.

A notre légation, par contre, nous avons recueilli une déclaration qui, pour être officieuse, n'en est pas moins intéressante :

« On sait quelle était la situation des Suisses venant en France : possibilité d'entrer un maximum de 4000 fr. français achetés au cours libre pratiqué par les banques suisses, mais obligation d'acquérir au cours du clearing 500 francs français par jour et par personne. Cette clause, des plus gênantes, fut assouplie, lors de l'introduction du marché libre du dollar à Paris, car nos compatriotes furent autorités à acheter leurs 500 fr. obligatoires avec cette monnaie. Cela revenait à tolérer indirectement une parité voisine de celle pratiquée en Suisse sur le franc.

Avec la cotation du franc suisse sur le marché libre parisien, la clause des 500 francs obligatoires va tomber, cette fois, totalement et la seule différence — qui sera du reste en plus ou en moins — entre le prix d'achat des 4000 francs qui demeurent autorisés au départ et celui des francs acquis par la suite, sera le faible écart entre les cours de Berne et de Paris. »

Ajoutons que de plus en plus on pense, dans la capitale française, que le climat de coopération en train de s'établir entre les Seize, condamne psychologiquement le visa imposé aux voyageurs entre la France et la Suisse, et réciproquement. Sa disparition, souvent annoncée, est-elle, cette fois, prochaine ? Le bruit en court avec une insistance qui semble de bon augure.

Gypserie-Peinture François SCHLOTZ
Maîtrise fédérale
Sion Tél. 2 22 50

— Depuis le coup d'Etat communiste en Tchécoslovaquie, nous sommes entrés dans une période aussi critique que celle qui a suivi Munich. Le peuple américain a le droit de faire appel au général Eisenhower pour qu'il prenne un service public actif.

Tribune libre

(Cette rubrique n'engage pas la Rédaction)

POLITIQUE VALAISANNE

Un homme politique du Bas-Valais nous écrit :

A lire le « Volksfreund », le Haut-Valais a levé la « Matze » contre la partie française du canton qu'il accuse de haute trahison.

Déjà à l'horizon se dessine la menace de saboter les futures élections du Conseil d'Etat qui auront lieu en mars 1949.

On s'étonne que M. Ritz ne demande pas la séparation du Valais en deux demi-cantons.

Ne prenons pas au tragique les cris de colère de l'organe chrétien-social haut-valaisan.

Nous reconnaissons qu'un acte d'indiscipline a été commis et que le candidat officiel, dont les qualités étaient reconnues, ne méritait pas cet affront, mais nous déclarons que le groupement chrétien social du haut-Valais est mal venu de faire la leçon aux autres. Que de fois n'a-t-il pas rompu la sacro-sainte discipline au profit de ses candidats ? A lui tout est permis, mais si quelqu'un a le malheur de le contrecarrer, aussitôt il crie à la trahison.

Puis il faut prendre en considération qu'en Valais, pays où fleurit le régionalisme, il était difficile de refuser au district de Sierre, le plus populeux et le plus industriel du canton, le siège du tribunal cantonal. Sur quinze sièges que détient le parti majoritaire, le Bas-Valais en avait six, le haut-Valais quatre et le centre trois.

Les districts de Sion, Hérens et Conthey ayant chacun un siège, il était légitime que M. André Germanier fût nommé.

Nous sommes persuadés que les chefs de la politique haut-valaisanne sauront mettre un frein à la fureur de M. Ritz et que, sous peu, renaîtra la paix.

S'il en était autrement, le parti chrétien-social haut-valaisan en supporterait les conséquences. Minorité linguistique, il ne peut pas prétendre imposer sa volonté à la majorité du canton. Le temps des gouverneurs est périmé.

La partie française du canton fut, pendant des siècles soumise au Haut-Valais. Pour la paix, elle a oublié les vexations d'autrefois.

Que M. Ritz prenne son crayon et qu'il fasse la récapitulation des employés d'Etat originaires du Haut-Valais, qu'il se donne la peine de faire la liste des hommes qui, depuis la proclamation de l'égalité des droits politiques ont occupé des fonctions dans la magistrature et il constatera que le Haut-Valais a eu sa large part.

Le Valais romand a toujours eu des égards pour ses compatriotes haut-valaisans. Le président de la ville de Sion est natif du district de Conches qu'il a représenté au Grand Conseil.

N'est-ce pas la preuve de la compréhension des électeurs français qui désirent que le Valais soit un peuple de frères ?

CANTON DU VALAIS

LOC — Trois immeubles en flammes

Samedi après-midi, vers 4 h. 30, on voyait passer à Sierre un camion chargé de pompiers. On crut d'abord à un exercice, mais on vit une épaisse fumée qui montait du ravin où se trouve le village de Loc. Depuis une heure environ, l'incendie y faisait rage et les pompiers de Sierre allaient prêter main forte à leurs collègues de Montana et Randogne.

Deux maisons d'habitation et un rural, appartenant, comme il est d'usage en ces lieux à plusieurs propriétaires, mais surtout à deux d'entre eux, MM. Vocat et Beney, furent entièrement détruits. On réussit à sauver le bétail et une partie du mobilier. On pense que le sinistre fut causé par une imprudence d'enfants.

CONTHEY — Tombé du char

M. Joseph Duc, de Vens-CTonthey, vaquant à des travaux agricoles, est tombé de son char et s'est fracturé la clavicule. Le Dr Léon de Preux lui a donné les premiers soins avant de le conduire à la Clinique générale.

SAXON — Un motocycliste blessé

Hier après-midi, M. Bloetz, de Genève, qui roulait à moto en direction de Sion avec sa femme sur le siège arrière, est entré en collision, près de Saxon, avec une automobile. Il fit une violente chute et fut relevé avec une commotion, une fracture à un bras et diverses contusions. Son épouse est à peu près indemne.

MARTIGNY — Grave accident de moto

Hier, au carrefour de la Place Centrale de Martigny-Ville, deux motocyclistes qui avaient pris place sur la machine de M. Bessero, de Fully, et qui, venant de Charrat, se dirigeaient sur Vernayaz, se sont jetés, roulant à une vitesse exagérée, sur l'arrière de la voiture de M. Clivaz, boucher à Salvan, qui venait de la direction de la gare. L'accident s'est passé vers 2 h. 15. La moto militaire a été sérieusement endommagée et les deux occupants, projetés, sérieusement blessés. Quant à l'auto, elle a relativement peu souffert.

M. Bessero, transporté à l'Hôpital, a une fracture de la cuisse. Son compagnon s'en tire à meilleur compte.

CLÔTURE DES COURS D'HIVER À L'ECOLE CANTONALE D'AGRICULTURE À CHÂTEAUNEUF

Le 25 mars 1948 a vu se dérouler la vingt-cinquième cérémonie de clôture des cours d'hiver à l'Ecole d'Agriculture de Châteauneuf. Ce fut l'occasion d'une réunion toute familière à laquelle participaient M. le Conseiller d'Etat Troillet, chef du Département de l'Intérieur, un certain nombre de représentants des autorités, MM. les Professeurs, les élèves et leurs parents.

Le rapport de M. le Directeur Luisier fait revivre durant quelque vingt minutes les faits saillants du semestre écoulé : effectifs, horaires, mutations, excursions, conférences, examens, résultats sont passés en revue et commentés sous l'angle de l'enseignement et de l'éducation.

Il se termine par un appel aux jeunes gens en faveur du perfectionnement du métier agricole. Les élèves doivent s'intéresser davantage au cours pratique d'été qui seul est à même de permettre l'assimilation et la mise en valeur des données acquises par les manuels. Ajoutons à cela l'esprit d'observation qui élargit chaque jour l'horizon de connaissances utiles, enrichit l'expérience, orne les intelligences avides. Par ailleurs, certains ouvrages et revues agricoles sont de précieux auxiliaires qui instruisent en délassant.

Si les perspectives d'avenir ne sont pas très favorables pour l'agriculture en face de la concurrence étrangère qui se dessine, nous luttons cependant avec un équipement économique et moral intact. Il convient de généraliser chez l'exploitant une habileté professionnelle incontestable. Et puis, l'on devra coûte que coûte, réaliser des remaniements parcellaires, généraliser l'emploi des instruments appropriés, étendre le système coopératif. Un appel vibrant en faveur de la maison familiale avenante et propre couronne ces quelques directives à l'adresse des jeunes gens quittant aujourd'hui l'Ecole.

M. le Conseiller d'Etat Troillet félicite M. le Directeur Luisier pour l'activité féconde déployée au cours de ces premiers 25 ans d'existence de l'Etablissement. Celui-ci a formé un beau millier d'agriculteurs qui sont aujourd'hui aux leviers de commande de l'agriculture dans les communes et le canton.

C'est à leurs efforts conjugés et persévérants que le Valais doit son beau développement. C'est à l'exemple de Châteauneuf et de ses anciens élèves que notre pays doit son équipement agricole dont il peut être fier, l'assainissement de sa plaine et la qualité de ses produits.

Quelques chants dont le mérite de la préparation revient à M. le Recteur Crettol encadrent cette manifestation. L'on regrette vivement l'absence de cet entraîneur des jeunes, retenu sur un lit d'hôpital. Par l'organe de M. le conseiller d'Etat Troillet, l'assemblée lui adresse une gerbe de sympathie avec ses souhaits de prompt rétablissement.

Sous un soleil caressant, les trains de l'après-midi donnent le signal définitif de l'envol vers les vacances et les Pâques en famille.

A. M.

Liste des élèves diplômés de l'Ecole de Châteauneuf, hiver 1947/48

Cours professionnel en arboriculture fruitière et cultures maraîchères : Mosca Marco, Bellinzona; Paltenghi Alberto, Madonnone di Croglio; Poli Michel, Brusino/Arsizio; Rey Oscar, Corin/Montana; Sobrio Giovanni, Bellinzona; Widmer Joseph, Goldingen/St. Gall.

Cours annuel (théorique et pratique) à l'Ecole d'agriculture: Berrut Fernand, Troistorrents; Bochatay Alfred, Champéry; Canova Gianfranco, Chiasso; Germanier Laurent, Conthey; Livio Emilio, Morbio/Superiore; Nicolet François, Saxon; Seppey Arthur, Hérémence; Sierro André, Sion.

Cours d'hiver (théorique) à l'Ecole d'Agriculture : Bagnoud Pierre, Icogne; Bonvin Louis, Icogne; Brouze Pierre, Evouettes; Brantschen Charles, Sion; Caloz Denis, Miège; Clivaz Charly, Venthône; Darbellay Pierre, Martigny; Délez Jean, Sion; Delore Raymond, Lyon (France); Devanthéry Clovis, Réchy-Chalais; Donnet Maurice, Troistorrents; Duc Frédéric, Conthey; Emery Pierre, Loèche; Evéquoz Antoine, Conthey; Favre Henri, Saxon; Favre René, Chamoson; Fellay Bernard, Saxon; Fumeaux Oscar, Conthey; Genetti Marc, Vétroz; Lange Constant, Troistorrents; Maret Jean-Maurice, Le Châble; Marquis Cyrille, Liddes; Massy Vital, Grimentz; Métrailler Jean, Mt. Pélerin (Vd); Molk Georges, Ardon; Mudry Oscar, Lens; Perdrisat René, Satigny/Genève; Perret Roger, Fully; Pitteloud David, Vex; Pont Marcel, Erde/Conthey; Rossier Emile, Chippis; Roux Guy, Grimisuat; Rudaz Héribert, Vex; Roduit Georges, Fully; Schmydli Michel, Chamoson; Wolfer Eugène, Bachtobel/Argovie; Zufferey Louis, Muraz/Sierre.

LES EXPLOITS DE DUCHOUX ET NANÇOZ

Les deux jeunes cambrioleurs dont nous avions signalé les méfaits à nos lecteurs, puis dont nous avons annoncé l'arrestation à Genève, ont avoué une série impressionnante de délits. Il n'y en a pas moins de dix, dont neuf dans le district de Sierre, et un sur la commune d'Ayent. Ils commencèrent leurs exploits par un chalet de « La Combaz », sous Montana, dans la commune de Randogne. De là, ils allèrent à Montana même cambrioler le chalet « Les Ecureuils », propriété de M. Alfred Kramer, à Sion. Ils fracturèrent la cave de M. Léon Fardel, à Icogne et allèrent ensuite mener joyeuse vie au chalet de M. Erasme Nanchen, de Lens, à « Pradontaillon », au fond de la vallée de la Lienne. Le chalet étant bien pourvu en provisions et même en bons cigares les deux compères s'y installèrent et ne s'ennuyèrent pas. De ce quartier général, ils firent les razzias suivantes: au « Pavillon de la Plage », près du Lac de la Moubra, propriété de M. Louis Rey, qui tient aussi à Montana la Pension Helvétia. Voyant que le propriétaire de l'Hôtel Weisshorn, M. Henri Tosello, était à Montana, ce qui signifiait que l'Hôtel Weisshorn, au-dessus de St-Luc, était fermé, ils y firent leur équipée. De là, ils revinrent à Montana, fracturer sans pouvoir le cambrioler, le « Pavillon des Sports », de Mlle Marie Berclaz, firent une expédition au chalet « Le Franco » du peintre C. C. Olsommer, sur territoire de Lens, cambriolèrent un chalet de M. François Riand, d'Ayent, et la Coopérative de Vaas-Lens.

Là, ils récoltèrent une belle provision de cigarettes. Comme le terrain devenait brûlant pour eux, ils mirent les voiles et franchirent la frontière française à Petit-Saconnex de Genève. C'était le 12 février.

Ils monnayèrent une partie de leurs cigarettes et des écus qu'ils avaient volés et purent ainsi se payer le voyage de Marseille où ils furent appréhendés par la police française et détenus 13 jours, n'ayant pas de papiers en règle.

Refoulés en Suisse, ils se faisaient pincer le 19 mars à Genève, ce qui mit fin à leur vie aventureuse.

LA SESSION DU GRAND CONSEIL RENVOYÉE ?

La commission de la loi fiscale s'est réunie samedi matin à Sion. Devant la difficulté que pose la résolution des délégués des communes valaisannes, elle estime que le temps est trop court pour arriver à des points de vue conciliables, et elle propose au Conseil d'Etat de différer la reprise de session du Grand Conseil prévue pour le 5 avril.

LES CONCOURS D'ARMÉE AU TIR CANTONAL VALAISAN 1948

La presse a déjà parlé du Tir cantonal valaisan qui sera organisé à Sion par la « Cible de Sion », du 24 juin au 4 juillet 1948.

Cette manifestation débutera par deux concours d'armée : l'un au mousqueton ou au fusil à 300 m. et l'autre au pistolet ou revolver d'ordonnance à 50 mètres. L'un et l'autre se dérouleront le 24 juin.

Les règlements de ces concours sont adressés au commandants de toutes les unités ou des Etats-majors qui peuvent y prendre part et auxquels il incombe de faire les inscriptions nécessaires auprès du chef de tir d'Armée, M. le cap. Robert Mayor à Bramois. Toutefois, nous pensons intéresser les tireurs et le public en général en donnant les explications suivantes.

Sont admis à concourir de part et d'autre, toutes les unités et tous les états-majors commandés par le Valais; en outre tout groupe de 6 tireurs au moins pour le fusil ou de 4 pour le pistolet, formé de Valaisans servant dans le même E.M. ou la même unité non commandés par le Valais.

Les groupes pour le tir au fusil sont de 6 à 10 tireurs; pour le tir au pistolet de 4 à 6.

Le classement se fera selon le total des 6 (pistolet 4) meilleurs résultats de chaque groupe.

Un fanion inter-unités valaisannes sera attribué à l'E.M. ou à l'unité qui aura le meilleur résultat au fusil ou mousqueton. Cet E.M. ou cette unité en aura la garde jusqu'au prochain concours cantonal.

Le Col. Brigadier Tardent, commandant de la Brigade montagne 10, recommande vivement aux troupes du Valais romand la participation à ce concours.

Comité de presse.

CHRONIQUE SÉDUNOISE

SUCCÈS UNIVERSITAIRE

Nous apprenons avec plaisir que M. Georges Brunner, de Sion, fils de notre caissier d'Etat, vient de subir avec succès à l'Université de Berne, son deuxième examen prop. méd. vét. Nos sincères félicitations.

L'INAUGURATION DE LA CATHÉDRALE RÉNOVÉE

A vrai dire, ce titre peut paraître inexact, étant donné que depuis un certain temps déjà, l'édifice agrandi et restauré a été rendu au culte et que les cérémonies de la Semaine Sainte s'y déroulèrent avec la pompe habituelle. Dans un autre sens, on doit aussi remarquer que les travaux ne sont pas complètement achevés : la chapelle de Ste Barbe est encore voilée par des bâches; les vitraux, le chemin de croix, les cierges de dédicace, le mobilier liturgique manquent encore ou ne sont pas complets. Nous pensons cependant que la fête de Pâques a marqué l'inauguration de la cathédrale rénovée par un triple aspect. C'était la première fois que S. Exc. Mgr l'Evêque y pontifiait pour une grande fête; on y voyait le fameux autel de l'arbre de Jessé qui a été rendu au culte après avoir été sorti du musée de Valère où il avait été relégué, pourrait-on dire, car c'est une véritable rélégation pour un objet consacré au culte que d'être placé dans un musée; enfin le Chœur mixte marquait cette cérémonie par

Rue de St-Théodule — A côté du Vieux Valais
Un service à mocca peint à la main,
Un ravissant service à thé ou un dîner au décor sobre, sont signés :
Cristoval

Dimanche 4 avril 1948

2me DERBY de THYON

l'exécution de la plus belle musique liturgique.

Nous ne détaillerons pas une cérémonie pleine de grandeur à laquelle sont déjà accoutumés les fidèles de la paroisse de Sion. Ce que nous voulons relever, c'est l'austère majesté de la cathédrale rendue à ses belles lignes architecturales que les adjonctions ont complétées sans les gâter. Et vraiment, nous pensions qu'il fallait voir ainsi la cathédrale et ainsi juger de la restauration : non pas, comme on l'a fait trop souvent, au cours des travaux, avec un simple souci d'esthétique qui laisse place aux opinions les plus diverses et les plus contradictoires. Pour nous l'épreuve d'hier fut convaincante : la cathédrale a beaucoup gagné à sa transformation, et si les détracteurs de celle-ci avaient été présents, ils auraient dû, croyons-nous, éprouver le même sentiment.

Nous avons d'abord frémi, quand on nous avait faussement annoncé que l'autel de Valère avait été transporté à la cathédrale actuelle. Heureusement, il n'en était rien : l'autel au triptyque n'est pas le maître-autel du vénérable monument, mais il y avait été déposé en attendant une destination qu'on ne pouvait lui faire plus magnifique. Sur son emplacement, les avis seront sans doute divisés, d'aucuns préférant qu'on l'eût mis plus en arrière. Il est évident que placé où il est, le haut rétable ne va pas sans offrir quelques inconvénients; d'autre part, l'autel même nous paraît un peu étroit pour le déploiement de la pompe pontificale. Mais enfin, on ne saurait tout avoir, et, en pesant les avantages et les inconvénients, il faut croire que les avantages l'ont emporté dans l'esprit de ceux qui avaient à en décider. Ce qui nous a enchanté, c'était la richesse des ornements sur la richesse de l'autel. Pour le reste, nous ne doutons pas que l'accoutumance ne se fasse très vite, comme c'est d'ordinaire le cas, quand on innove dans la manière de concevoir une église.

Aussi pensons-nous qu'il faut, avec M. le Curé, le Rév. Chanoine Brunner, qui prononça le sermon de la fête, remercier Monseigneur d'avoir ainsi meublé la cathédrale par son meuble essentiel, qui fait éclater sa richesse dans la sobriété architecturale.

Enfin, nous devons dire un mot de la messe « O admirabile commercium » de Palestrina, que le Chœur mixte chantait pour la première fois. Sur la musique même, une plume plus compétente que la nôtre a dit l'essentiel ici même. Mais l'exécution, sous la baguette de M. Georges Haenni, a montré avec quel respect l'œuvre avait été préparée. Nous serons franc : notre impression, surtout durant le « Gloria », fut que le gros œuvre étant achevé de l'étude, il restera, comme pour la cathédrale, à achever la parure. C'est merveille d'être parvenu, avec tout le travail des prestations ordinaires, à chanter un morceau aussi exigeant, avec la pureté harmonique essentielle. Nous ne doutons pas qu'on achèvera l'œuvre en l'approfondissant, en la nuançant davantage, pour arriver à la même perfection que nous avons tellement goûtée dans le « Regina Caeli » d'Aichinger, depuis longtemps et souvent entendu, mais avec un ravissement toujours nouveau. Quant au « Jubilate » de l'Offertoire, il a été donné en bravoure, mais il supportera, comme la Messe, de délicates retouches.

s. m.

UN GRAVE ACCIDENT DE LA CIRCULATION

Rentrant en ville, en auto, M. Benjamin Favre, commerçant à Sion, a renversé près du Pont du Rhône, un piéton âgé de 55 ans, M. Adrien Jacquier, originaire de Savièse. Le malheureux, relevé inanimé, a été conduit à l'Hôpital, où le Dr Amherdt lui donna les premiers soins. Fortement commotionné, le blessé a repris un peu connaissance, mais ce matin encore, il n'a pas recouvré l'usage de la parole. Il y a toutefois une légère amélioration dans son état.

UN TERRIBLE ACCIDENT

Samedi, M. Genolet. marié, d'Hérémence, travaillait à la maison Sima, vins et spiritueux, à l'Avenue de la gare. Il avait pris place dans un ascenseur. Pour une cause encore inconnue, le câble se rompit, et le pauvre homme fit une terrible chute. Il fut relevé dans un état pitoyable et conduit à l'Hôpital, où le Dr H. de Roten dut faire amputer une jambe absolument broyée. Nous avons pris ce matin des nouvelles de M. Genolet, qui va aussi bien que possible, vu le terrible accident dont il a été victime.

UN PHÉNOMÈNE MUSICAL: ROGER THOMAS

Nous sommes allé, samedi soir, écouter la première audition en notre ville du pianiste-compositeur: cette dénomation appelle une explication. Roger Thomas nous apprend lui-même qu'il ne joue pas des morceaux connus d'auteurs célèbres ou moins

UN JOUEUR BLESSÉ

Un membre de l'équipe de football de Sion, Barberis, a fait une chute au cours du match Fribourg-Sion et s'est luxé une épaule. C'est le Dr Maurice Luyet qui dut remettre en place l'épaule blessée.

MARDI 30 mars à 20 h. 30

Grande Première

LE GRAND ÉVÉNEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE DE LA SAISON

MONSIEUR VINCENT

LE GRAND APÔTRE DE LA CHARITÉ RESSUSCITÉ PAR **PIERRE FRESNAY** et 20 GRANDS ARTISTES FRANÇAIS

DU MARDI 30 mars au Dimanche 4 avril, tous les soirs à 20 h. 30. Dimanche 4 avril, matinée à 15 heures.

au Cinéma Lux - Sion

célèbres: il improvise. Il traduit en musique des impressions. C'est ainsi qu'il ouvrit son audition en nous disant par le piano ses impressions d'arrivée à Sion. Là, nous ne pouvons rien dire: la vision de Sion par Roger Thomas ne devait pas en tous points correspondre à la nôtre, et c'est absolument normal.

Ce que nous voulons souligner ici, c'est l'habileté, la virtuosité, les effets étonnants de musicalité de ce pianiste qui n'appartient à aucune école. Il arrache au piano un cri strident comme il lui fait rendre un son velouté; on croit parfois qu'il joue de la mandoline; les notes acides alternent avec une gravité qui fait penser au violoncelle. C'est un grand moyen de métier: il serait en somme assez déplorable si Roger Thomas ne s'en servait que pour «épater» l'auditoire. Mais il y a aussi de la musique dans ce qu'il joue, non pas de la toute grande musique, mais une musique authentique: le chant d'une âme. Les moyens ne sont que des moyens au service d'une sensibilité communicative et de l'art essentiel.

Nous engageons vivement le public à aller entendre Roger Thomas qui joue à la Brasserie de l'Hôtel de la Paix jusqu'à mardi soir.

s. m.

AVANT L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

Comme ces années dernières, M. Bacher, président de la ville, veut bien venir, avant l'assemblée primaire, parler des affaires communales aux membres de la Société des Arts et Métiers et de l'Union Commerciale valaisanne. Cette séance est prévue pour le mardi 30 mars, à 20 h. 30, à l'Hôtel de la Planta.

LE NOUVEAU PLAN D'EXTENSION PLACES ET BATIMENTS PUBLICS

Convient-il de créer un champ de foire qui libère la Planta du pittoresque mais malodorant spectacle qu'elle offre le samedi? Faut-il transporter le cimetière ailleurs? Ces questions ont été vivement discutées dans le public. Aucune décision n'a été prise, mais l'administration communale s'en réserve la possibilité en achetant des terrains qui se prêtent au transfert, mais qu'on pourra utiliser à d'autres fins si celui-ci n'est pas jugé nécessaire.

D'autres travaux se révèlent plus urgents. Un rapport de 1945 les étudiait méthodiquement. Nous ne parlerons que des réalisations prévues par le nouveau plan.

Nulle part la justice n'est si mal logée que dans notre bonne ville. Les tribuneaux, dispersés aux quatre coins de la cité, occupent des locaux exigus et totalement dépourvus de la majesté convenant à leurs fonctions. Le futur palais de justice occupera-t-il le terrain appartenant à la Municipalité au levant du Temple? Ce point n'est pas tranché.

Une école ménagère doublera à l'est l'école des filles devenue trop étroite.

Chacun connaît les tribulations des Services Industriels. Leurs déménagements successifs dans des bâtiments prévus pour de tout autres destinations ont beaucoup gêné leur travail. L'Administration communale est aussi handicapée par une trop grande dispersion de ses bureauy. Le rapport des experts prône l'édification d'un nouvel hôtel de ville, «véritable œuvre d'art», au nord de la Planta. Nous préférerions voir transformer cette place en «place verte». Nos étés sont si chauds qu'on ne multipliera jamais trop les zones de verdure à Sion et on pourrait créer là un splendide ensemble qui, sans couper la perspective vers le nord, agrandirait le jardin public touojurs si encombré. Le tremblement de terre a de plus gravement endommagé l'ancienne poste. Il nous semblerait donc plus judicieux et plus économique d'utiliser cet emplacement et la grande cour au sud pour y construire un vaste bâtiment, qui pourrait contenir tant les bureaux municipaux que les Services Industriels. Ceci permettrait aussi de corriger les dangereux carrefours de la rue des Remparts et de la rue de la Dent Blanche.

La majeure partie des terrains de l'ancien stand est déjà achetée et nous aurons là un stade magnifique, dont le plan d'aménagement, dû à un spécialiste réputé, enthousiasmera tous les sportifs.

Après déménagement des anciennes écuries militaires, qui n'ont plus rien à faire Sous-le-Scex, on installera là confortablement les dépôts de la voirie et du service du feu.

Le rapport des experts propose l'érection d'une salle de congrès et d'expositions à Pratifori, ce qui ne s'impose pas, à notre avis, pour le moment.

Enfin la construction des nouveaux édifices de la poste et de la gare exigera le réaménagement de la place de la gare. Disons seulement que celle-ci et les routes qui y aboutiront se prêteront admirablement au grand trafic prévisible en cet endroit.

Ces travaux, qui entrent dans le budget total de 10 millions dont nous avons parlé dernièrement, pourraient être réduits d'un million et demi en adoptant la solution suivante :

Installation de l'école commerciale des filles et de l'école ménagère à l'ancien hôpital.

Réoccupation par les services industriels de leur bâtiment à l'Avenue de la gare, complété par des magasins et des ateliers.

Utilisation de l'ancienne poste par l'administration communale.

Ces quelques entrefilets n'ont pu donner au lecteur qu'une image bien incomplète des projets en cours. Ils auront cependant, nous l'espérons, permis au public de mesurer le sérieux avec lequel, soit les services de l'édilité que dirige M. Iten, soit MM. les architectes Perraudin, Ellenberger et Marti ont travaillé. Ils ont su voir loin et grand, sans cependant perdre de vue les possibilités limitées de la ville. On ne saurait trop les en féliciter.

Dans nos Cinémas...

Au Lux

Dès mardi 30 mars à 20 h. 30, *Monsieur Vincent*, le film tant attendu.

Monsieur Vincent est à divers titres, un film exceptionnel. Ce n'est pas seulement un film «social», un film tour à tour attachant et émouvant. C'est aussi, et surtout, un film d'action. C'est le récit dramatique d'une vie de combat pleine d'ardeur, de passion, de luttes orageuses pour une victoire difficile... C'est l'épopée d'une volonté indomptable, d'une persévérance armée d'une patience inépuisable... C'est une leçon de volonté, de décision... Ce film porte un grandiose témoignage à la grandeur humaine. Tout, aussi bien la mise en scène de Maurice Cloche que l'interprétation des nombreux rôles, converge vers l'exaltation du personnage de «Monsieur de Paul», auquel Pierre Fresnay donne un relief dramatique, une puissance d'émotion qui font de ce film une des œuvres les plus fortes et les plus attachantes dont puisse s'enorgueillir le cinéma français.

Au Capitole

Mardi 30 et Mercredi 31 mars à 20 h. 30, un grand film d'espionnage parlé italien, sous-titré français et allemand «*O Sole Mio*» avec Carlo Ninchi, Vera Carmi, Tito Gobby. Un film d'une réalisation surprenante tourné dans le cadre magnifique de Naples.

FOOTBALL

Sierre I-Vevey I sur le terrain du F. C. Sion

A la suite d'un accord intervenu entre les comités intéressés, la rencontre Sierre-Vevey I, d'une importance capitale pour les deux équipes, se disputera sur le terrain du F. C. Sion. Vevey, leader du groupe, défend sa place avec une ardeur toute légitime. Sierre, longtemps dans le sillage du Vevey-Sports, a eu quelques défaillances au début du second tour, mais s'est repris magnifiquement à Fribourg, face au Central-Fribourg. Les Sierrois se trouvent actuellement en 4me position, à 4 points seulement de Vevey. Au premier tour, la victoire inattendue de nos amis Sierrois sur le terrain de Coppet (4-0!) les plaça pour quelques dimanches à égalité avec Vevey, invaincu sur son terrain en championnat depuis plusieurs saisons. La partie de dimanche prochain sera-t-elle une confirmation du résultat du premier tour et du redressement des Sierrois, ou au contraire la revanche des Vaudois? Tout ceci nous promet un match ardemment disputé.

Dans nos Sociétés...

Tennis-Club de Valère. — Nous rappelons à nos membres que les trois courts seront bientôt prêts. Ceux qui veulent prendre des leçons avec un professeur doivent s'inscrire de suite auprès du capitaine de sa série: Série B: Georges de Werra: série C: Henri Géroudet; série D: Gérard Gessler. Les leçons débuteront le 1er mai.

Sous-officiers. — Les membres du comité sont convoqués mercredi 7 avril, à 20 h. 15 au local de la Planta.

Chœur mixte de la Cathédrale. — Lundi de Pâques. pas de répétition. Jeudi 1er avril (ce n'est pas un poisson d'avril). répétition à 20 h. 30. Pour les ballets des «Bourgeois Gentilhommes» selon convocation personnelle. Dimanche 4 avril. grand'messe chantée par les Petits chanteurs de la Côte d'Azur et à 20 h., le Chœur mixte chante la bénédiction.

M. C. V.. Section du Rhône. — Le baptême du fanion qui devait avoir lieu dimanche, est renvoyé à une date ultérieure. Chaque membre recevra sous peu le programme définitif des courses.

CINE LUX

A la demande de nombreuses personnes

PROLONGATION DU GRAND SUCCÈS

LA MOISSON DU HASARD

avec **RONALD COLMAN** et **GREER GARSON**

CE SOIR LUNDI à 20 h. 30 dernière séance

Semaine de Pâques
du 29 mars au 3 avril

Vente sensationnelle

Robes laines Dames et Fillettes
Manteaux Dames et Fillettes
Costumes tailleur
Robes de chambre et coins de feu

50% de rabais

C'EST UN CADEAU !

Roduit & Cie

Avenue de la Gare **SION**

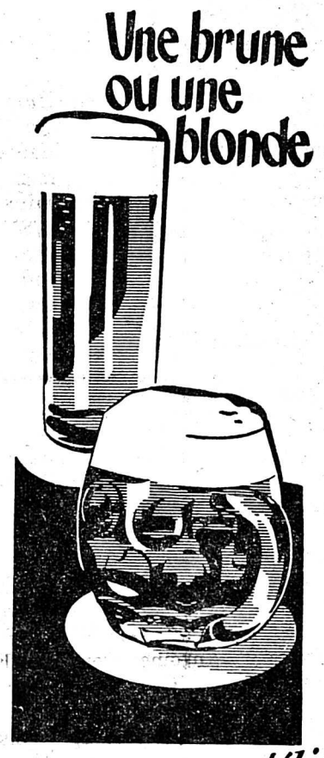

—toujours un délice

Représentation générale pour le Valais de voitures et camions américains de premier ordre, cherche

représentant

ou, éventuellement intéressé.

Faire offres sous chiffre **112233 Sion, poste restante.**

Agriculteurs, Paysans, Ouvriers

Visitez notre magasin qui vous offre les avantages suivants : de la marchandise de qualité à bon marché. Complets depuis Fr. 45.—; Vestons depuis Fr. 18.—. Salopettes depuis Fr. 20.—, le complet, etc. etc.

MOULIN DES OCCASIONS, Roumaz-Savièse.

- Envois contre remboursement -

Luyet Marcel - Tridondane.

DÈS MARDI AU CAPITOLE

Un grand film d'espionnage dramatique

PARLÉ ITALIEN, sous-titré français et allemand

O SOLE MIO

Un film d'un réalisme surprenant, tourné dans le cadre magnifique de Naples avec

CARLO NINCHI — VERA CARMI
TITO GORBY — ADRIANA BENETTI

DE L'ACTION, DU CHANT, DE L'AMOUR
UN FILM SENSATIONNEL DE LA RÉSISTANCE

MARDI 30 et MERCREDI 31 à 20 h. 30

ASSOCIATION SUISSE DES PÉDICURES

MADAME

Mottiez-Kreutzer

Pédicure

reçoit tous les jours à Sion, Rue des Remparts, Maison Wuthrich, sauf le lundi. Tél. 2 19 87 — Tous les lundis à Sierre, Maison Racine. Tél. 5 11 49.

A vendre beaux plantons de

fraises

Mme Moutot, sélectionnés et traités. Fr. 30.— le mille.

Joseph Mabillard, Leytron (Valais).

A vendre

baignoire, porte-manteau chêne, grandes tentures doublées velours brun, état de neuf, vitrines bois des îles massif, armoires à glaces et divers objets coloniaux.

S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffres P 4590 S.

effeuilleuses

On demande deux effeuilleuses connaissant bien l'effeuille et le léve de la vigne; bons gages.

Adresser les offres avec prétentions de prix à **Henri Giriens, viticulteur à Etoy près Morges.**

On cherche

quelques vaches pour la montagne. Payable en fromage.

S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffres P 4664 S.

Je cherche de suite

apprenti coiffeur

nourri, logé. Petits gages.

jeune fille

pour aider au ménage.

Offres à **Mme Gremaud, Martigny-Ville** (Vs). Téléph. (026) 6 15 25.

Moto

à vendre, 350 latérale, parfait état de marche.

S'adr. chez Mayor Paul, Bramois.

Employé de bureau

cherche emploi dans Administration, bureau, commerce. Case postale No 268.

CHRONIQUE AGRICOLE

LUTTE CONTRE LES INSECTES NUISIBLES AUX BOURGEONS DE LA VIGNE

Dès le débourrement de la vigne, le vigneron se voit contraint de la défendre contre les attaques d'insectes nuisibles. Parmi les premiers qui apparaissent, les Charançons coupe-bourgeons et les Vers gris sont des plus redoutés.

Les Charançons coupe-bourgeons, Coléoptères de la famille des Otiorrhynques. envahissent les vignes au premier printemps; ils détruisent les bourgeons et les jeunes pousses en les rongeant.

Les Vers gris sont les chenilles de différentes Noctuelles; ils se nourrissent des jeunes pousses, causant des dégâts semblables à ceux des Otiorrhynques.

Bien qu'appartenant à des groupes d'insectes tout à fait différents, le comportement des Charançons coupe-bourgeons et des Vers gris présente beaucoup d'analogie:

Tous ces insectes ont des mœurs essentiellement nocturnes; durant le jour, ils se cachent dans les fissures du sol et sous les mottes de terre au pied des ceps. Dès la tombée de la nuit, ils grimpent sur les ceps où ils occasionnent leurs dégâts. Les causes de ces derniers sont le plus souvent égnigmatiques pour les vignerons qui ne voient pas les parasites sur les ceps. Aussi bien les Vers gris que les Charançons coupe-bourgeons sont des parasites occasionnels, c'est-à-dire que leurs apparitions sont sporadiques et localisées. Ils n'en sont cependant pas moins dangereux; quand ils envahissent un parchet, les dégâts sont généralement graves et il est alors très utile de savoir comment les combattre.

Etant donné que, d'année en année, les attaques sont imprévisibles, on ne peut guère traiter préventivement. Le vigneron doit surveiller sa vigne et appliquer un traitement insecticide dès qu'il constate les premiers dégâts.

Contre les Vers gris, le Gésarol pour poudrage ou en bouillie (à la concentration de 1%) donne d'excellents résultats. En France, une bonne efficacité aurait été obtenue avec un appât contenant de la poudre de Gésarol mélangée à du son à raison d'une partie du Gésarol pour 10 parties de son. Ce mélange est répandu à la volée dans la vigne au pieds des ceps.

Contre les Charançons coupe-bourgeons, le Gésarol donne également satisfaction; il semble toutefois que ces Coléoptères soient plus sensibles à la poudre qu'à la bouillie.

Dans tous les cas, il est recommandable de traiter le cep entier, afin que les insectes entrent le plus possible en contact avec la couche insecticide. Si l'on emploie le Gésarol pour poudrage, il est utile de répandre un peu de poudre sur le sol au pied des ceps.

POUR LA LUTTE CONTRE LES MOUCHES

Si nous attirons, maintenant déjà, l'attention sur la lutte contre les mouches, c'est pour plusieurs raisons. Plus tôt l'on commence la lutte plus le résultat est satisfaisant. Autrement dit, il est plus facile et meilleur marché de combattre les mouches avant qu'elles ne deviennent trop abondantes; en effet, les mouches qui apparaissent en mars-avril sont le point de départ des nombreuses générations successives de l'été.

D'autre part, c'est maintenant que s'effectue la pulvérisation au lait de chaux des étables, usuelle au printemps. Il y aurait un grand intérêt à résoudre, en même temps que cette opération, le problème de la lutte contre les mouches pour tout l'été.

Des essais ont démontré, ces deux dernières années, qu'il était possible d'obtenir, outre une bonne application de lait de chaux, une protection efficace contre les mouches en mélangeant au lait de chaux du Gésarol.

On pratiquera comme suit :

Délayer séparément et mélanger ensuite 1 kg. de Gésarol dans 5 litres d'eau et 4 kgs de chaux (chaux éteinte ou Blancfix) dans 10 l. d'eau.

Cette bouillie peut être appliquée avec la pompe ordinaire (à dos ou à moteur); il est indiqué d'utiliser une brise en éventail assez grossière. Si l'on n'en n'a pas on délayera la bouillie dans un peu plus d'eau. On employera, selon la capacité d'absorption de la surface traitée, 1 à 2 dl de bouillie par m2. La quantité indiquée ci-dessus est suffisante pour une étable de grandeur moyenne. Pour obtenir un bon blanchissement, on traitera une seconde fois avant que la première couche ne soit parfaitement sèche. L'effet d'un traitement semblable durera environ six mois, soit tout un été. Il est inévitable que la poussière et la saleté recouvrent peu à peu la couche de matière active, ce qui se traduit par une diminution d'efficacité. Dans ce cas, il est possible de raffraichir la couche de chaux en nettoyant, avec un balai tendre, les surfaces souillées.

Le savon Sunlight

EST EXTRA-SAVONNEUX

Nous avons reçu...

L'HUMOUR BRITANNIQUE. — Ph. Drummond Thompson. — Editions La Concorde, Lausanne. — Fr. 6.—

« Le calvinisme a donné à l'Angleterre tout le mouvement puritain qui, aujourd'hui encore, demeure chez les Anglais la force morale déterminante, mais il n'a nullement rétréci le large flot de l'humour anglais, *la plus anglaise de toutes les choses anglaises.* Ainsi s'est exprimé Hilaire Belloc dans son *Commentaire élisabéthain.*

Il est significatif qu'écrivant en 1941, à l'une des heures les plus sombres de l'histoire d'Angleterre, Hilaire Belloc ait fait cette remarque. Drummond Thompson ne la répudiera certes pas, lui qui, parlant humour, parle en même temps — qu'il le veuille ou non — de tout ce qui touche du plus près à la vie anglaise, celle du roi comme celle du dernier de ses « sujets ».

L'humour britannique semble avoir enfin trouvé la plume, sérieuse certes, mais en même temps légère et enjouée, qu'il fallait pour rendre ses manifestations les plus diverses, les plus inattendues, sensibles et accessibles aux Européens du continent.

L'AUBE TRAGIQUE — Editions La Concorde, Lausanne. — Fr. 7.50.

M. Georges Vallotton possède un rare talent de conteur. Ses récits ont à la fois de l'élan et de la simplicité, du charme et de la profondeur.

Son nouveau livre *L'Aube tragique* est l'histoire de Jean Dieudonné, un enfant trouvé qui est élevé dans des familles de montagnards de chez nous. De nature solitaire, timide et un peu farouche, Jean se sentira à l'écart. Il souffre. Il prendra l'habitude de courir la montagne. Un jour, en expédition de braconnage, il se laisse emporter par la violence de son tempérament et tue un garde-chasse. Il sera condamné. Mais l'amour frais, confiant, pur de Madeleine, la jeune fille du chalet d'en haut le sauvera du désespoir en lui donnant apaisement et courage.

Lotos

Séries de cartes

en vente à l'imprimerie GESSLER, Sion. Tél. 2 19 05.

Tirs à balles

Les lancements de grenades à main auront lieu au **Nord d'Arbaz** (Région de Seillon-Vermenala)

MERCREDI 31. 3. 48 0700 - 1200

Le public est avisé qu'il y a danger de circuler à proximité des emplacements de tir et doit se conformer aux ordres donnés par les sentinelles.

Sion, 25. 3. 48 (Tél. No 2 21 13)

Place d'armes de Sion
Le Commandant :
Lt. Col. E. M. G. Rünzi.

A vendre

A Sion : 3 villas familiales de 3-4 et 5 chambres;
2 immeubles locatifs, très bonne situation;
1 petit appartement en ville;
1 petit jardin de 100 toises.

A Bramois : 2 vergers arborisés.

On achèterait vigne, excellente situation, ainsi que verger à proximité de la ville.

Offres écrites sous chiffres P 4517 S à Publicitas, Sion.

IMPRIMERIE GESSLER — Tl. 2 19 05 — Av. Gare — SION

Un groupe
dynamo et turbine
à vendre.
A. Chabbey, Charrat. Tél. 6 30 02.

Réservoirs à air
1300 litres et 1700, à vendre.
S'adresser à A. Chabbey, Charrat. Tél. 6 30 02.

200 marmites romaines
état de neuf, sont à vendre. Prix spécial pour revendeurs.
A. Chabbey, Charrat. Tél. 6 30 02.

Engrais
COMPLETS pour vignes, arbres, prairies, céréales, jardins.
ENGRAIS LONZA
SELS DE POTASSE
SCORIES THOMAS
POUDRE D'OS
HUMOTIN
ECHALAS KYANISÉS
Commandez de suite pour être servi à temps.
Gustave Dubuis
Tél. 2 11 40 — SION

Tracteur FIAT
7 HP à vendre.
A. Chabbey, Charrat. Tél. 6 30 02.

On engagerait pour fin avril, une
JEUNE FILLE
de 13 à 15 ans pour aider à garder du bétail jusqu'à l'inalpe, ensuite aider au ménage et léger travail à la campagne. Bonne pension, bons soins et on la garderait toute l'année. Gages à convenir.
S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiffres P 4545 S.

On cherche à louer aux Mayens de Sion ou Mayens environnants, pour la saison d'été
chalet
confortable de 4-5 pièces.
S'adr. au bureau du Journal sous chiffre 2538.

chalet
On cherche à louer du 15 juillet au 15 septembre, un chalet confortable de 5 à 6 lits.
Ecrire au bureau du Journal sous chiffre 2537.

On cherche
à acheter des tuyaux d'occasion d'un pouce ou un pouce et demi, 2 à 300 mètres de long.
S'adr. au bureau du Journal sous chiffre 2539.

Tuyaux
longueur 6 m., diam. 150 mm sont à vendre, bas prix.
A Chabbey, Charrat. Tél. 6 30 02.

Tirs à balles

Des tirs au fusil-mitrailleur et à la mitraillette auront lieu dans la région de

APROZ (pentes 800 m. à l'Est d'Aproz)

Jeudi, 1. 4. 48 1330 - 1900
Mardi, 6. 4. 48 0700 - 1800

Le public est avisé qu'il y a danger de circuler à proximité des emplacements de tir et doit se conformer aux ordres donnés par les sentinelles.

Sion, 28. 3. 48. (Tél. 2 21 13)

Place d'armes de Sion
Le Commandant :
Lt. Col. EMG Rünzi.

Auxiliaires familiales
Jeune personne, de bonne santé, au courant des travaux ménagers, serait engagée par le Mouvement Populaire des familles, service de l'Auxiliaire familiale.
Adresser offres écrites ou se présenter chez M. Evenor Pitteloud, Rue des Bains, Sion.

Le traitement rationnel et pratique de la vaginite des bovidés se fait avec les
BOUGIES «VAGINA»
du vétérinaire M. Abel Duc
PHARMACIE NOUVELLE - SION
RENÉ BOLLIER, pharmacien, tél. 2 18 64
Expéditions rapides partout

Arbres fruitiers et d'ornement
Toutes variétés, grandeurs et formes - Abricotiers 1 an - Arbustes à fleurs - Rosiers - Plantes pour haies - Plantes vivaces toutes espèces aux meilleures conditions - Plants spéciaux de vigne pour treilles.
Création de jardins fruitiers et d'ornement — Devis sans engagement sur demande.
Dirren Frères, Pépinières du Domaine des Iles, Martigny.
Tél. (026) 6 16 17.

A vendre 6 parcelles de
terrain à bâtir
surface 500 à 600 m², tout en bordure de route.
S'adresser à Iten Adolphe, Sion.

UN Calvaire

Emile Richebourg

Emmeline avait le teint animé, les yeux brillants; elle se sentait légèrement étourdie. Pourtant, elle n'avait pas bu beaucoup, elle n'avait pas touché aux liqueurs, elle s'était contentée seulement de mouiller sa lèvre au bord d'un petit verre de chartreuse.

— Est-ce que je vous empêche de fumer votre cigare? demanda-t-elle au jeune homme.

— Nullement, répondit-il; mais je préfère causer, vous regarder, vous admirer.

Elle devint plus rouge encore.

— Il faut que je vous dise encore combien je suis heureux de cette heure charmante que je passe près de vous, reprit-il. Non, je ne saurais trop vous remercier d'être venue et d'avoir bien voulu rester. Mais vous ne m'avez pas fait connaître encore le motif de votre visite.

— C'est vrai.

— Je ne suis pas assez présomptueux pour croire que vous êtes venue seulement pour me dire bonjour.

Elle baissa la tête et les yeux.

— Vous avez quelque chose à me demander?

— Oui.

— Eh bien! de quoi s'agit-il?

Elle releva sur lui ses grands yeux pleins de langueur.

— Voyons, dites, fit-il.

— Je n'ose pas, murmura-t-elle.

— Comment! vous n'osez pas! s'écria-t-il.

— Oui, j'ai été trop hardie.

— Ainsi, c'est à moi que vous avez peur de demander quelque chose! Vous savez bien, pourtant, que je suis tout à votre service, que je vous suis entièrement dévoué. Je vous en prie, parlez, parlez sans crainte; dites-moi ce que vous désirez.

— La chose est bien délicate.

— Si vous aviez de l'amitié pour moi, vous seriez moins gênée. Allons, dites toujours.

— Eh bien! je voudrais vous emprunter deux mille francs.

— Et vous aviez tant de peine à me demander cela! Est-ce que vous craigniez un refus?

— Non. Seulement....

— Enfant, enfant, fit-il.

Elle lui dit alors pourquoi elle avait besoin de cette somme de deux mille francs.

— Avez-vous les reconnaissances du Mont-de-Piété? lui demanda-t-il.

— Oui.

— Montrez-les-moi.

Elle les sortit de sa poche et les lui remit. Il y en avait cinq.

Il les regarda l'une après l'autre, tout en comptant.

— Oui, dit-il, les engagements divers se montent à deux mille cent vingt francs.

— Je les garde, n'est-ce pas? dit-il.

— Si vous le voulez.

— Je ne veux pas que vous preniez la peine d'aller retirer vous-même vos bijoux. Tout à l'heure vous mettrez votre signature sur chacune de ces reconnaissances, et c'est moi qui irai à l'administration du Mont-de-Piété. Ce soir, avant cinq heures, vous aurez vos bijoux.

Un second regard le remercia.

— Maintenant, reprit-il, il faut que je vous dise, afin que vous le sachiez, et en vous recommandant de ne jamais l'oublier, que rien de ce que vous pourriez désirer ne saurait vous être refusé par moi. Comme ma personne, ma fortune tout entière est à votre disposition. Plus vous me demanderez, plus vous me rendrez heureux!

Il lui prit les mains et les porta toutes deux à ses lèvres.

Silencieuse, sa poitrine se soulevant coup sur coup, la jeune femme le regardait et le laissait faire.

— Ah! continua-t-il d'un ton passionné, depuis longtemps ce n'est plus un secret pour vous, Emmeline, vous savez que je vous aime, que je vous adore!

Il entoura sa taille. Il sentait qu'elle était frémissante; il voyait son sein agité; il entendait le bruit de sa respiration haletante. Il la serra plus fort contre lui. La tête d'Emmeline s'appuya sur son épaule.

— Je vous aime! je vous aime! murmura-t-il.

Leurs lèvres se rencontrèrent dans un baiser.

Il était trois heures et demie, quand Emmeline sortit de l'hôtel de M. Dumey.

Elle monta dans une voiture qu'on était allé chercher pour elle, et se fit ramener rue Montholon.

A cinq heures moins un quart, sa femme de ménage lui annonça une visite.

— Oui, je sais, dit-elle; faites entrer.

C'était le valet de chambre de M. Dumey. Il remit à Emmeline, de la part de son maître, un petit paquet soigneusement enveloppé, et se retira immédiatement.

Emmeline décacheta le paquet et l'ouvrit. Elle s'attendait à y trouver cinq écrins, il y en avait six. Elle voulut savoir tout de suite ce que contenait le sixième étui, qui était recouvert d'un velours de soie rose. C'était une superbe rivière de diamants, au milieu de laquelle nageaient une vingtaine de perles fines grosses comme des œufs de fauvette.

Après être restée un instant en contemplation et en admiration devant ce magnifique présent, craignant d'être surprise, elle referma l'écrin. Cependant, elle prit encore le temps de jeter un coup d'œil sur les autres bijoux. Cela fait, elle serra le tout dans un tiroir dont elle seule avait la clef.

A six heures, quand Frédéric rentra, non seulement elle était parfaitement calme, mais elle l'accueillit ayant sur les lèvres son sourire des meilleurs jours.

XXII
L'IDÉE FIXE

Dans la soirée, Frédéric dit à sa femme:

— Emmeline, tu ne me parles plus de tes bijoux?

— A quoi bon? répondit-elle, je ne veux pas te demander l'impossible.

— Tu veux donc, maintenant, les laisser vendre?

— Il faut bien laisser faire ce qu'on ne peut pas empêcher...

— Mais, moi, Emmeline, je ne veux pas que tes bijoux soient vendus...

— Je t'en prie répliqua-telle, ne me parle plus de cela!

— Cela te déplaît?

— Oui.

Frédéric s'aperçut, en effet, qu'elle était contrariée, et qu'elle faisait des efforts pour se contraindre.

Le lendemain, tout en se levant, il ouvrit l'armoire, puis un coffret placé sur un des rayons. N'ayant pas trouvé dans le coffret ce qu'il cherchait, il se mit à fouiller le linge.

Emmeline faisait semblant de dormir; mais à chaque instant, elle entr'ouvrait les yeux et suivait avec anxiété les mouvements de son mari.

Las de ses recherches inutiles, Frédéric s'approcha du lit.

— Emmeline, l'appela-t-il à voix basse.

Elle ne répondit pas. Il l'appela plus fort. Elle ne faisait pas un mouvement. Il lui mit un baiser sur le front, puis la secoua doucement.

Cette fois, Emmeline sursauta comme une personne réveillée brusquement et ouvrit les yeux.

— Quoi donc? fit-elle.

— Je voulais te laisser dormir encore, mais je ne trouve pas tes reconnaissances.

— Les reconnaissances?

(A suivre)